



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

aéroport d'Orly Ouest

Question écrite n° 92944

Texte de la question

M. David Habib demande à M. le ministre des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer s'il partage son avis sur les dysfonctionnements notoires des Aéroports de Paris. Depuis deux ans, l'accueil réservé aux passagers à Orly Ouest est assuré de façon scandaleuse pour les personnes empruntant les lignes non soumises à concurrence comme la ligne Pau-Paris. En effet, après avoir « été stockés » pendant un an dans un hall provisoire, les voyageurs en partance ont été transférés au hall 3 qui n'est absolument pas adapté à l'accueil d'un aussi grand nombre de passagers. Cette situation entraîne de nombreux désagréments (longues files d'attente au moment de l'embarquement,...) pour les usagers mais surtout, peut poser des problèmes du point de vue de la sécurité. Il lui indique par ailleurs qu'il lui a été impossible de joindre par téléphone un service susceptible de répondre à sa réclamation. Il lui précise également que le vol Pau-Paris est le plus cher de tous les vols hexagonaux. En conséquence, il lui demande de bien vouloir lui indiquer les mesures qu'il compte prendre pour remédier à cette situation dans les meilleurs délais.

Texte de la réponse

Aéroports de Paris a entrepris depuis trois ans le réaménagement et la modernisation de l'aérogare d'Orly Ouest, inaugurée en 1971, notamment pour y améliorer la fluidité, le confort et l'accueil des passagers. La société a tout mis en oeuvre pour réduire au minimum la gêne qui résulte des travaux engagés et a ainsi choisi de limiter leur durée à treize mois pour la rénovation du hall 2 en fermant ce hall et en réorganisant tout le trafic de l'aérogare sur ses autres halls. À la réouverture du hall 2 en avril 2006, les vols Paris-Pau ont été affectés dans le hall 4. La dégradation de la qualité de service qu'ont pu connaître les passagers pour Pau n'a donc été que provisoire, l'accueil dans le hall 4, rénové en 2004-2005, ayant été significativement amélioré par un système d'enregistrement plus rapide, des écrans d'affichage modernes, une attente réduite au contrôle par la création d'un quatrième poste d'inspection filtrage et à l'embarquement par un maximum d'avions au contact, ainsi que par la création d'une deuxième liaison par autobus. La rénovation d'Orly Ouest se poursuivra jusqu'à la fin de 2006 pour renforcer la qualité des services offerts aux passagers. S'agissant enfin du prix du vol Paris-Pau, les éléments d'information figurent dans la réponse à la question écrite n° 99268.

Données clés

Auteur : [M. David Habib](#)

Circonscription : Pyrénées-Atlantiques (3^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 92944

Rubrique : Transports aériens

Ministère interrogé : transports, équipement, tourisme et mer

Ministère attributaire : transports, équipement, tourisme et mer

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 avril 2006, page 4379

Réponse publiée le : 19 septembre 2006, page 9922